

BULLETIN MUNICIPAL  
COMMUNE DE PORT  
N° 27  
JANVIER 2024

# le Bédouin



Le mot du conseil municipal  
Réalizations & Projets  
Vie associative et locale  
Nos finances  
Etat civil



# le Bédouin | Le mot du conseil municipal



chers Bédouins, chers amis,

Projets concrétisés, en cours, en attente... il est de notre devoir de communiquer aux Bédouins les actions engagées à leur service. Il est aussi légitime de présenter ce pour quoi nous avons été élus à savoir la mise en œuvre concrète de nos engagements sur l'ensemble des domaines couvrant notre champ de compétences : travaux et améliorations de notre patrimoine, protection de notre environnement, jeunesse, sécurité, solidarité et vie associative. Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions – à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français – et un contexte économique et politique devenu bien instable, différentes réalisations au service de tous ont pu voir le jour.

Au-delà d'une gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour voir naître des projets et de l'investissement des élus comme des agents qui nous accompagnent au quotidien, notre action porte en elle un seul objectif : celui de favoriser le vivre ensemble, de garantir la qualité de vie sur notre commune, et de faire en sorte que chacun puisse s'y épanouir dans un environnement sain et sécurisé.

À l'heure où l'individualisme, où le chacun pour soi et la défiance gagnent du terrain, il apparaît plus qu'essentiel de montrer par des exemples concrets, à quoi sert le service public.

Au fil de ces pages, vous retrouverez l'état d'avancement de certains travaux et aménagements, ainsi que les réalisations à venir à court terme.

Confiance, solidarité, écoute, et sens de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles nous nous sommes engagés. Autant de valeurs que nous avons fait le vœu de défendre. Autant de valeurs qui nous donnent la force d'initier jour après jour, à vos côtés, de nouveaux projets, malgré ces temps incertains. C'est donc avec confiance et enthousiasme que nous nous tournons vers la seconde moitié de ce mandat et qu'en 2024 nous construirons « un Port » qui nous ressemble et nous rassemble !

**Bonne lecture et meilleurs vœux à tous.**

**Votre équipe municipale**

# Réalisations | le Bédouin Projets

## PLACES DE RETOURNEMENT SUR LE PLATEAU DE « CHAMOISE »

Avec l'aide de l'ONF, nous avons aménagé trois aires de retournement afin de mieux exploiter notre espace forestier sur le plateau de Chamoise. Yves PELLEGRINI a suivi ces travaux effectués par la société SERRAND TP. Leur financement a été assuré par des subventions :

- Région (Ministère de l'Agriculture) : 2758,27 €
- Département : 357,51 €
- Feder : 3115,78 €

Le solde de 8700 € reste à la charge de la commune.

Ces espaces sont en instance de validation pour être également des points de regroupement dans le cadre de la défense incendie en milieu forestier.



## VIDÉOPROTECTION

Suite à des incivilités constatées sur les parkings, surtout en période estivale, nous avons installé plusieurs caméras de vidéosurveillance afin de sécuriser ces lieux et de dissuader les auteurs d'éventuels méfaits. Ces équipements sont opérationnels depuis cet été et nous avons pu observer une diminution des faits délictueux.



## ENTRETIEN VOIRIE

Notre petit tracteur ayant atteint l'âge de la retraite, nous avons procédé à son remplacement par un nouvel engin plus polyvalent qui permet de déneiger les trottoirs, les parkings et de balayer les rues.





# le Bédouin | Réalisations Projets



## GENDARMERIE

La mobilisation de toute l'équipe communale reste de mise pour mener à terme ce projet qui nécessite beaucoup d'énergie et la coordination de nombreux intervenants.

Les aléas de la construction et les délais de livraison, auxquels se rajoutent les intempéries, font que nous accusons actuellement 3 mois de retard. Nous gardons néanmoins bon espoir que l'ensemble puisse être livré aux autorités de la gendarmerie à la **fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2024**.

Nous sommes satisfaits de l'avancée de cette réalisation qui portera le nom d'un gendarme fusillé à 300 m de notre village pendant la dernière guerre mondiale : le gendarme **Marc APRIOU** connu dans la Résistance sous le nom de « Lieutenant ROLLAND ».

A ce jour, **le coût reste maîtrisé** et nous remercions encore tous nos soutiens de la première heure, à savoir les services de la gendarmerie de Bourg en Bresse, les élus locaux qui nous ont épaulés dans nos démarches, l'Agence d'ingénierie de l'Ain, les cabinets d'architecture Luc Métel et Bel Air, auxquels nous associons, bien entendu, toutes les entreprises qui travaillent à la réalisation de ces bâtiments.

PRÉPARATION  
DE LA PLATEFORME ▼ ▶



POSE DE  
LA PREMIÈRE PIERRE ▼



PREMIÈRE RÉUNION  
DE CHANTIER ▶



DÉBUT DES  
CONSTRUCTIONS ▼

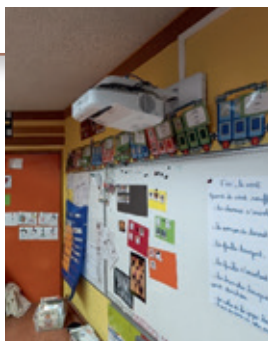
FIN NOVEMBRE.  
LES TRAVAUX SONT BIEN AVANCÉS... ▼



# Réalisations | le Bédouin Projets

## TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE « JEAN DE LA FONTAINE »

Cette année, nous avons installé un vidéoprojecteur dans la classe de Madame COULBEUF. Nos agents ont également repeint les marquages au sol dans les cours. De même, la Société SOLABAIE de Port a remplacé 3 baies vitrées qui étaient défectueuses.



## PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Dans le but de satisfaire aux nouvelles normes imposées aux communes quant à la production d'énergie verte, une étude est en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur ombrières courant 2025. Deux sites sont retenus : le parking de « l'Espace Jean BLANC » et les jeux de boules.

### *Nous poursuivons nos démarches pour économiser les énergies.*

Le remplacement des ampoules d'ancienne génération de l'éclairage public par des led, moins énergivores, est en cours et se poursuivra sur plusieurs années.

D'autre part, une modulation de l'intensité de l'éclairage est déjà en place. Une baisse de 50% d'intensité est appliquée de 21h à 23h. Celle-ci passe à 70% de 23h à 5h pour revenir à 50% de 5h à 7h.

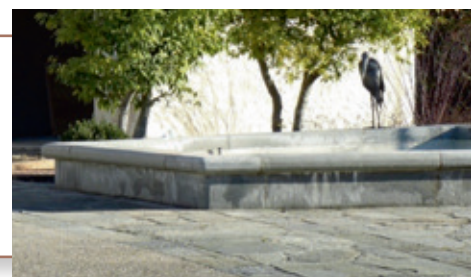
Pour des raisons de sécurité, nous avons choisi de maintenir l'éclairage des rues durant la nuit.



## REFECTION DE LA FONTAINE PLACE DE LA MAIRIE

Le sol de la fontaine s'est détérioré et fuit.

Nous avons demandé et obtenu les subventions au titre de « l'entretien du petit patrimoine » pour sa remise en état qui sera réalisée dans le courant de l'année.





# le Bédouin | Vie associative et locale

## Le Sou des Ecoles

L'Association du Sou des Ecoles continue cette année ses activités pour récolter des fonds afin d'assurer les sorties scolaires des enfants de l'école de Port.



Malgré la défection de plusieurs membres actifs du fait du départ de leurs enfants au collège et la difficulté à avoir de nouveaux adhérents, l'équipe reste plus motivée et dynamique que jamais !

La 3<sup>ème</sup> édition de la **Bourse aux jouets et aux livres d'enfants** a eu lieu à l'école le 4 novembre dernier. Cela a été un vif succès, un moment apprécié des visiteurs et des exposants.



BOURSE AUX JOUETS ET ANIMATION HISTOIRE CONTÉE POUR LES ENFANTS

Le **Marché de Noël** du samedi 2 décembre sur la place du village fut aussi un moment très attendu et a connu un vif succès avec un grand nombre d'exposants.



MARCHÉ DE NOËL ET MARCHÉ AUX LAMPIONS AVEC LE PÈRE NOËL

Avant les fêtes, une **vente de chocolats** en partenariat avec la pâtisserie Marechal d'Oyonnax, a permis également de récolter des fonds.

Jamais en manque d'idées et de motivation, dans l'intérêt des enfants de l'école mais aussi pour faire vivre notre village, le Sou des Ecoles prépare **deux nouveautés pour 2024** en plus des manifestations déjà existantes !!!

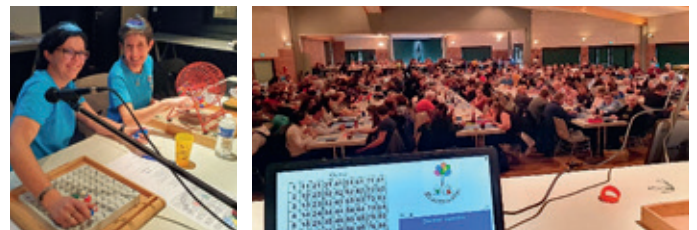
Une **boum de l'école** pour Carnaval et un **vide-greniers**.

## Prochaines dates à noter dans vos agendas !!!!

- **Défilé du carnaval suivi de la boum de l'école** à l'Espace Jean Blanc : **samedi 17 février 2024**
- **Loto** à l'Espace Jean Blanc : **samedi 2 mars 2024**
- **Thé dansant** à l'Espace Jean Blanc : **mercredi 1er mai 2024**
- **Vide-greniers et vente de galettes** sur la place de la mairie : **samedi 1er juin 2024**
- 3<sup>ème</sup> édition de la **Color Run** sur la place de l'Espace Jean Blanc : **samedi 29 juin 2024**
- **Fête de l'école** à l'Espace Jean Blanc : **dimanche 30 juin 2024**

Grâce à toutes ces actions menées, il est possible de financer pour les 82 élèves de l'école durant l'année scolaire :

- Le **transport pour les 10 sorties piscine** annuelles
- Un **goûter de Noël**
- **3 - 4 sorties skis de fond** selon l'enneigement
- Un **voyage en Auvergne** d'une semaine pour les élèves du CE2 au CM2 prévu en mars 2024
- Une **sortie à la journée** pour les petits
- Une **sortie au Musée de la Résistance** à Nantua



LOTO DU SOU DES ÉCOLES

Toute l'équipe du Sou des Ecoles travaille en partenariat avec les parents d'élèves, les enseignantes, le personnel de l'école, la mairie, les employés communaux, les entreprises et commerçants locaux... sans qui tout cela ne serait pas possible. Le Sou des Ecoles en profite donc pour les remercier chaleureusement !



COLOR RUN

*N'hésitez pas à venir les soutenir, les aider, les rejoindre car chaque rencontre est toujours aussi un grand moment de convivialité !*

# Vie associative | le Bédouin et locale

## Vie scolaire

L'école Jean de la Fontaine a fait sa rentrée avec **82 élèves** inscrits (ce qui représente 61 familles) répartis en 4 classes :

- 4 élèves de petite section, 11 de moyenne section et 11 de grande section avec Madame COULBEUF
- 7 CP et 11 CE1 avec Madame CHABAUD
- 16 CE2 et 5 CM1 avec Madame CALAMAND
- 5 élèves de CM1 et 13 de CM2 avec Madame BELIN

Madame LAGRESLE assure la décharge de directrice de Madame BELIN les vendredis toute la journée.

Une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap, ex AVS) intervient en classe de maternelle pour 3 élèves.

Toutes les classes participent à **différents ateliers** au sein de l'école : **musique** avec Monsieur GRAGNOT, **bibliothèque** et **informatique**.

Une dizaine de **séances de natation** a été programmée au Centre Nautique à Oyonnax sur le premier trimestre.

Des **séances de rugby** sont prévues au printemps pour les classes de CE2 au CM2 avec un tournoi en juin.

Un **voyage en Auvergne** devrait être mis en place pour les classes de Mesdames CALAMAND et BELIN.

Le **projet d'école** de cette année sera en lien avec la journée d'un écolier (garderie-cantine-école).

Concernant la cantine, un travail va être fait avec les élèves, en collaboration avec Estelle la cuisinière, afin que ce temps méridien redevienne un moment agréable pour tous.

Le **règlement intérieur de l'école a été modifié** en lien avec le programme PHARE, plan de prévention et de résolution des situations de harcèlement entre élèves à l'école.

## La salle polyvalente baptisée « Espace Jean Blanc »

Monsieur Jean Blanc fût élu au conseil municipal de PORT en avril 1971 où il a occupé la fonction de maire jusqu'en 1995.

PORT comptait alors environ 250 habitants et sous son influence et celle de ses équipes successives, le village s'est développé pour atteindre une population de 900 habitants.

Durant cette période, PORT s'est structuré avec la création d'une zone d'activité économique, d'une école, de logements sociaux, de nouveaux lotissements, de copropriétés et enfin la construction d'une salle polyvalente.

C'est en **reconnaissance de son engagement** pour notre commune que le conseil municipal a décidé de baptiser cette salle « Espace Jean BLANC ».



## CCAS repas de fin d'année

*Dimanche 19 novembre, le temps n'était pas propice à sortir !*

Heureusement à Port, c'était le **repas des Aînés**. Nous nous sommes retrouvés nombreux et chacun a participé à la réussite de ce moment de convivialité. Nous remercions Monsieur Jean DEGUERRY, président de l'assemblée départementale, pour sa présence. La décoration des tables a été réalisée par la commission du CCAS et le repas préparé par le restaurant-traiteur « Le Panoramique », le tout avec une animation musicale du groupe « Martin-Borret et Curt ». Les conversations amicales ont ponctué cette journée où chacun a promis de revenir en 2024 et a formulé le vœu que les indécis viennent les rejoindre afin de consolider le bien vivre ensemble.



# le Bédouin | Vie associative et locale

## Mini crèche « Petite Etoile »



La micro-crèche « Petite Etoile » a commencé à briller le 9 janvier 2023.

Elle offre un accueil collectif d'une capacité de 12 places pour les enfants de 2 mois et demi (10 semaines) et jusqu'à leur 4<sup>ème</sup> anniversaire, dans un environnement neuf qui s'ouvre sur un jardin de 200m<sup>2</sup>.

Sa petite capacité est un avantage permettant un accueil individualisé de l'enfant, avec une approche familiale. Tous les âges sont mélangés et les activités se font en petits groupes, chacun à son rythme, créant de réels échanges et des moments de partage.

Il s'agit d'une structure dont la gestion est privée. Elle est donc ouverte à toutes les familles de la commune de Port ainsi qu'à celles des communes alentour, quels que soient leurs revenus et leurs activités.

C'est un lieu de mixité sociale et d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun.

A ce jour, l'équipe de 5 professionnelles accueille près de 20 enfants en totalité.

Pour toute demande de renseignements et d'inscription, vous pouvez envoyer un mail à :

[mc.petite.etoile@gmail.com](mailto:mc.petite.etoile@gmail.com)



Elle fonctionne du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

## ACTION CITOYENNE : Désherber devant sa porte

Les désherbants chimiques polluent les nappes phréatiques, nuisent à la santé et menacent la biodiversité. C'est pourquoi à Port, comme dans de nombreuses autres communes de France, la Municipalité a fait le choix depuis quelques années, de se passer des herbicides.

**Mais comment ne pas se laisser envahir par les herbes indésirables notamment devant chez soi ?**

Sachez qu'il existe des recettes « maison » pour éradiquer les mauvaises herbes.

Par exemple, saviez-vous que l'eau bouillante est un désherbant total puissant pour brûler les racines ?

Mieux encore, l'eau de cuisson des pommes de terre ou du riz, riche en amidon, sera encore plus efficace !

Le vinaigre blanc tue également les mauvaises herbes. Un désherbant 100% naturel à base de vinaigre, de sel et d'eau peut être fabriqué très rapidement. Efficace pour

venir à bout des mauvaises herbes notamment entre les dalles des terrasses, il suffit de mélanger 5 litres d'eau, 1 kg de sel et 200 ml de vinaigre blanc et de pulvériser cette préparation sur les mauvaises herbes. Toutefois, du fait de sa grande acidité, il est conseillé de n'utiliser cette solution que sur les éléments maçonnés extérieurs (terrasses, trottoirs, escaliers, dalles, allées de graviers...) mais pas sur les parterres ou massifs.

Enfin, pour nettoyer les terrasses et supprimer les végétaux qui s'installent au fil des années comme la mousse, on peut également utiliser le bicarbonate de soude. Naturel et sans danger, il remplace l'eau de javel parfois utilisée pour désherber les terrasses. Comment faire ? Saupoudrez directement le bicarbonate sur les zones à désherber (en évitant les pelouses et massifs) puis arroser avec de l'eau (dosage conseillé : 20 g/m<sup>2</sup> d'eau).

Voilà quelques trucs et astuces pour nous permettre l'entretien écologique de nos rues, maisons et jardin à moindre coût et surtout... économisant notre dos !



# Vie associative | le Bédouin et locale



## Personnel communal

Depuis le premier septembre 2023, nous avons recruté un apprenti en la personne de **Mathis PARIS** scolarisé au CFA de Péronnas-MFR la Verne. Il prépare un BAC PRO en aménagement paysager. Sylvain BERNOLIN est son tuteur et maître de stage. Nous sommes heureux de l'accueillir.

## Autorisation d'urbanisme : dans quels cas ?

*Extension, surélévation, création de fenêtre ou ravalement : les travaux entrepris dans une maison nécessitent généralement des autorisations d'urbanisme. En fonction de leur importance, vous devrez déposer une déclaration préalable ou demander un permis de construire. Mais certains travaux ne nécessitent aucune formalité. Ils figurent à l'article R 421-2 du Code de l'Urbanisme. **Suivez le guide !***

### - Les constructions nouvelles de moins de 5 m<sup>2</sup>

Pas besoin d'autorisation si vous construisez une véranda ou un abri de jardin qui répondent cumulativement à ces trois critères :

- une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup> ;
- une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup> ;
- une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 mètres.

### - Les bassins de moins de 10 m<sup>2</sup> et les piscines hors sol

Vous n'avez aucune démarche à entreprendre non plus si :

- vous construisez un bassin d'une surface inférieure ou égale à 10 m<sup>2</sup> ;
- vous installez une piscine hors sol pour une durée inférieure ou égale à trois mois par an.

À noter : vous pouvez librement faire construire un abri de piscine à condition qu'il fasse moins de 1,80 mètre de haut.

### - Les murs de clôture

La commune ou, le cas échéant, le cahier des charges de votre lotissement peuvent imposer des contraintes spécifiques : aspect, hauteur, matériaux utilisés, etc...

Les terrasses de plain-pied ne nécessitent pas d'autorisation de construire. Vous pouvez aménager une terrasse extérieure non surélevée ou très faiblement surélevée, sans aucune autorisation.

### - Certaines serres

Les serres et les châssis d'une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 1,80 mètre de haut ne sont, eux non plus, soumis à aucune autorisation préalable.

### - La plupart des ravalements requièrent une autorisation d'urbanisme

Les travaux de ravalement requièrent une autorisation d'urbanisme ; ils sont effectués sur tout ou partie d'une construction existante. Cependant, il n'y a pas d'autorisation à prévoir pour un ravalement « à l'identique » (si vous vous contentez de repeindre dans la même couleur ou de nettoyer la pierre) qui ne modifie pas l'aspect extérieur du bâtiment.

### - Les travaux de décoration intérieure

En général, les travaux entrepris à l'intérieur d'un logement ne sont soumis à aucune démarche administrative préalable. Attention, en cas de changement de destination d'un local (par exemple, vous transformez un ancien commerce en habitation), une déclaration préalable est nécessaire même si vous ne modifiez pas les structures porteuses et l'aspect extérieur du bâtiment.

N'oubliez pas que si vous modifiez la peinture de vos fenêtres, de vos portes de vos volets... il s'agit également de travaux qui requièrent une autorisation d'urbanisme puisqu'ils modifient l'aspect extérieur de votre construction.

### - Ces règles peuvent être localement durcies

La mairie ou les règles d'urbanisme locale (par exemple, votre maison est située dans un secteur sauvegardé, un site inscrit ou classé ou dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) peuvent prévoir des règles plus strictes et imposer une déclaration préalable.

Renseignez-vous en mairie avant de lancer les travaux !

Afin de vous simplifier les démarches, nous vous conseillons de les effectuer en ligne sur le site de la commune de Port [mairie-port.fr](http://mairie-port.fr) à la rubrique « Services » / « Urbanisme » en cliquant sur le bouton « Faire une demande d'autorisation d'urbanisme ». Vous serez redirigés vers le site du S.I.E.A pour compléter le formulaire de demande.

► **Il est impératif de prendre contact avec la mairie ou de consulter le règlement du PLUI.H**

# le Bédouin | Vie associative et locale

## Aide à la personne : Adresses, téléphones et liens utiles



**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
D'AIDE À DOMICILE**

Jessica TIMOTEO

Maison de Santé - 50 rue Painlevé - 01130 NANTUA

04 74 45 59 61

[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)



**AIN DOMICILE SERVICES**

Immeuble le Talisman

1133 Avenue de Lyon

01960 PERONNAS

04 74 21 42 52 • [contact@ain-domicileservices.fr](mailto:contact@ain-domicileservices.fr)

Secteur Oyonnax/Montréal La Cluse : Laurence JOLY

04 74 73 78 38 / 06 85 48 53 44

[oyonnax.montreal@ain-domicileservices.fr](mailto:oyonnax.montreal@ain-domicileservices.fr)



**FRANCE SERVICES HAUT-BUGEY**

Sous-préfecture - 36 rue du Collège

01130 NANTUA

09 62 66 27 35

[fsnantua@hautbugey-agglomeration.fr](mailto:fsnantua@hautbugey-agglomeration.fr)

France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. C'est la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives auprès des organismes publics partenaires. 2 agents formés vous viendront en aide et vous conseilleront dans l'accès notamment aux services suivants : France Travail (ex Pôle Emploi) - Caisses d'assurances maladies, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole - Service impôts des particuliers.



**PORTAGE DES REPAS SENIORS  
HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION**

57 rue René Nicod - CS 80502

01117 OYONNAX CEDEX

04 74 81 27 56

[contact@hautbugey-agglomeration.fr](mailto:contact@hautbugey-agglomeration.fr)



## Liste des associations de Port

### ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur François DUTRAIVE

36, rue du Lac - 01460 PORT

04 74 76 61 71 / 06 88 35 07 63 • [fdut@orange.fr](mailto:fdut@orange.fr)

### SOCIÉTÉ DE CHASSE « LES BEDOUINS »

Monsieur Alain DUBOIS

89, rue de Vareille - 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

06 67 32 36 26 • [alainguy.d@gmail.com](mailto:alainguy.d@gmail.com)

Secrétaire : Jean-Louis CLERC

06 77 61 29 81 • [clerc.catherine@gmail.com](mailto:clerc.catherine@gmail.com)

### SOCIÉTÉ DE BOULES « LA BOULE DU LAC »

Monsieur Jacques VOILLAT

1, rue de la Plaine - Le Carouge - 01460 PORT

04 74 76 15 90

[jacques.voillat@orange.fr](mailto:jacques.voillat@orange.fr) • [vilas.nuno@neuf.fr](mailto:vilas.nuno@neuf.fr)

### SOU DES ECOLES DE PORT

Madame Caroline VINCELLE

494, rue du Sécheron - 01460 BRION

06 76 14 11 37 • [carolinemouleyre@aol.com](mailto:carolinemouleyre@aol.com)

Secrétaire : Virginie BURRET

06 10 27 48 72 • [soudesecolesdeport@gmail.com](mailto:soudesecolesdeport@gmail.com)

### CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Madame Jacqueline POIVRE

5, rue de l'Epi - 01460 PORT

06 60 06 74 08 • [r.poivre@orange.fr](mailto:r.poivre@orange.fr)

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Monsieur Philippe GREGIS

2, rue du Clair Midi - 01460 MONTREAL-LA-CLUSE

04 74 76 16 72 • 06 41 95 51 10 • [gregisphilippe@orange.fr](mailto:gregisphilippe@orange.fr)

### PORT EN FÊTE

Madame Christelle SALVADOR (CHAGNY)

9 Bis, rue du Lyonnais - 01460 MONTREAL-LA-CLUSE

06 87 83 93 98 • [chris.salvador@hotmail.fr](mailto:chris.salvador@hotmail.fr)



# Vie associative | le Bédouin et locale

## ILLIWAP - Actualités de la commune

**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
A DESTINATION DES CITOYENS

Mairie de Port

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

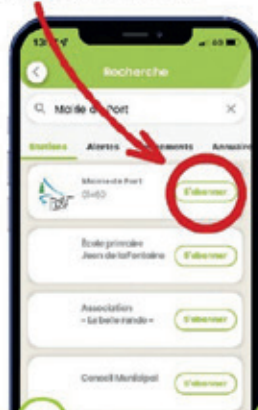
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré

LES AVANTAGES !

### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

## Ateliers gratuits de formation au numérique à Port



*Vous aimeriez apprendre à utiliser un ordinateur ?*

*Vous perfectionner dans l'utilisation des applications informatiques les plus utiles au quotidien ?*

Des ateliers collectifs GRATUITS, adaptés aux débutants, vous sont proposés par l'état et les collectivités : ils seront dispensés par un conseiller numérique, Mr Patrice Tergny, dans les locaux de la mairie de PORT. Ces ateliers seront organisés pendant la journée, à des horaires à définir, par cycles de 10 séances (1 séance par semaine). Des ateliers destinés aux actifs pourront être organisés le soir si des personnes ne pouvant pas se libérer en journée sont intéressées.

Le matériel informatique nécessaire est mis à disposition.

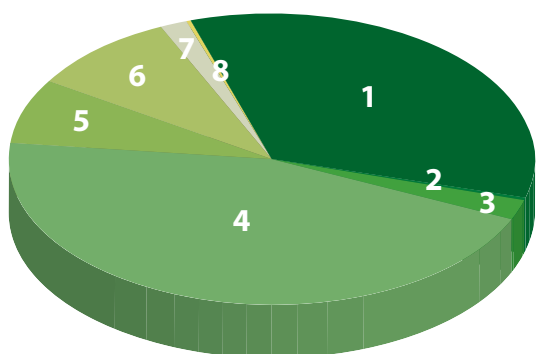
Pour vous renseigner, ou vous inscrire, vous pouvez téléphoner au **06 02 06 04 82**.

Vous pouvez également renseigner vos coordonnées sur le flyer prévu à cet effet qui est joint au Bédouin et glisser celui-ci dans l'urne destinée à la collecte qui se trouve à la mairie.

# le Bédouin | Nos finances

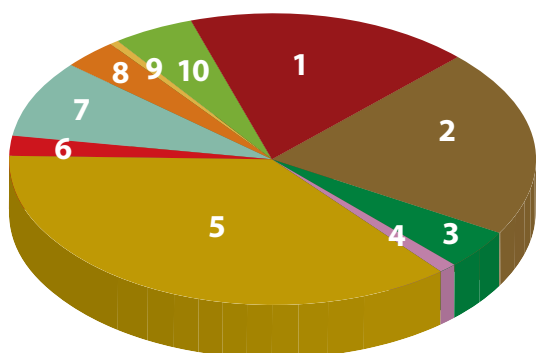
## au 14 décembre 2023

Consultables sur le site : [collectivites.locales.gouv.fr](http://collectivites.locales.gouv.fr)



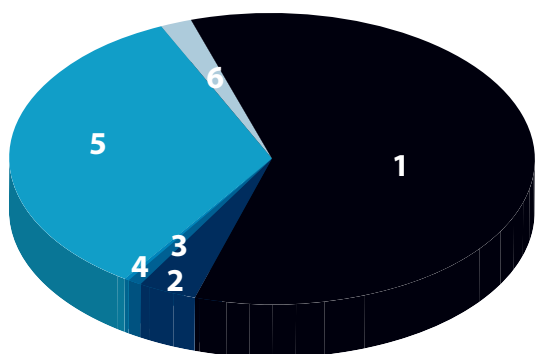
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Résultats antérieurs reportés	700.000 €
2 - Remboursement sur rémunération	1.250 €
3 - Produits des services et ventes diverses	44.681 €
4 - Impôts et taxes	916.100 €
5 - Dotations et participations	146.103 €
6 - Revenus des immeubles	188.855 €
7 - Autres produits de gestion courante	35.557 €
8 - Produits exceptionnels	592 €



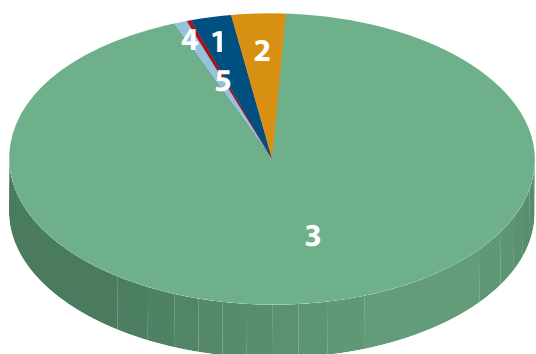
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Achat et variation des stocks	155.840 €
2 - Autres charges externes	187.147 €
3 - Autres charges extérieures	38.450 €
4 - Impôts, taxes et charges assimilés	9.236 €
5 - Charges de personnel	324.214 €
6 - Impôts et taxes (locales)	19.366 €
7 - Autres charges de gestion courante	78.154 €
8 - Charges financières	28.350 €
9 - Charges exceptionnelles	5.150 €
10 - Dotations aux amortissements	43.294 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Solde d'exécution	1.625.758 €
2 - Dotations fonds divers et réserves	100.649 €
3 - Subventions d'investissement	22.527 €
4 - Bâtiments et installations	8.828 €
5 - Emprunt Banque des Territoires	928.333 €
6 - Amortissement des immobilisations	48.444 €



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Emprunts et dettes assimilées	85.413 €
2 - Immobilisations incorporelles	117.689 €
3 - Immobilisations corporelles	3.174.817 €
4 - Construction	32.625 €
5 - Participation et cession d'immobilisations	591 €











# Etat civil 2023 | le Bédouin

## NAISSANCES

**Kenya CRUZ DIANA** née le 09/01/2023  
**Betül YALÇINDAG** née le 17/01/2023  
**Yusuf MERT** né le 09/03/2023  
**Léo ESCANDE** né le 21/04/2023  
**Enzo TAVARES MONTEIRO DUARTE** né le 01/06/2023

## MARIAGES

**MIDOL Catherine et ROBIN Claude**, le 18/04/2023  
**LIAUD-FUCHS Allan et DA SILVA FRESCO Mara**, le 10/06/2023  
**HASSANE Donia et NAMOUS Walid**, le 01/07/2023  
**ROSINSKI Dorothée et MUNDT Jean-Michel**, le 29/07/2023  
**SANCHEZ Tiffanie et AGAZZI Alban**, le 23/09/2023

## DÉCÈS

Ils resteront dans nos mémoires

**BUSI Bortolo**, le 01/01/2023  
**VENET Epouse MICHEL Yvette**, le 08/03/2023  
**BUSI Jean-Baptiste**, le 21/03/2023  
**DURAND Michel**, le 02/04/2023  
**VERNIER Georges**, le 05/04/2023  
**KERSTENNER Claude**, le 28/04/2023  
**BLANC Jean**, le 21/05/2023  
**MASNADA Arrigo**, le 28/05/2023  
**TEMIR Bediye**, le 12/07/2023  
**PROMONET Maurice**, le 16/07/2023  
**ROBIN Claude**, le 30/08/2023



Sapeurs Pompiers | **18**  
Service médical d'urgence (SMUR/SAMU) | **15 ou 112**  
Samu social | **115**  
Police ou Gendarmerie Nationale | **17**



### **MAIRIE DE PORT**

Rue de l'Eglise | 01460 Port

Tél : 04 74 76 14 56 | [mairie@mairie-port.fr](mailto:mairie@mairie-port.fr) | [www.mairie-port.fr](http://www.mairie-port.fr)

**Permanence au public** > lundi, mardi : 13h30/17h30 - mercredi : 9h/12h, 13h30/17h30 - vendredi : 12h/15h.

Le secrétariat est fermé le jeudi toute la journée.

**Location de salles** : [salle-polyvalente@mairie-port.fr](mailto:salle-polyvalente@mairie-port.fr) • 06 30 43 78 28



Rejoignez-nous sur FACEBOOK

**Mairie Port 01460**



57 Rue René Nicod | CS80502 - 01117 Oyonnax Cedex | Tél : 04 74 81 23 70

**Le calendrier des manifestations 2024 est téléchargeable sur le site internet de la commune à la page « associations ».**

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**Bulletin municipal de la commune de Port | Janvier 2024**

Directeur de la publication : Gérard Dutrait | Rédaction : Commission Communication

Conception : EKLIPS DESIGN | Impression : Stratec, Oyonnax

Photos : Commune de Port - Les associations de la commune de Port - DR

le Bédouin